

## **Aperçu sur l'activité et le développement de la Bibliothèque Nationale depuis la Libération**

**(1944-1955)**

[s.n.]

A la Libération, la Bibliothèque Nationale était complètement désorganisée. En 1942, le Directeur luxembourgeois avait été destitué et remplacé par un directeur allemand. La Bibliothèque avait été transférée au bâtiment actuel. Dès ce moment, les Allemands avaient entassé dans le nouveau bâtiment les quelque 40 000 volumes des anciennes Bibliothèque Pédagogique et Bibliothèque Professionnelle. Ils avaient en outre introduit un nouveau système de cataloguement et de cotation, de sorte qu'une forte partie des ouvrages se trouvèrent classés sous plusieurs cotes à la fois. Ils avaient, de plus, éliminé ou séquestré quantité d'ouvrages dits «indésirables», et dont la plupart avaient disparu. Enfin ils avaient confié à la garde de la Bibliothèque Nationale les bibliothèques confisquées du Château Grand-Ducal de Colmar-Berg et de l'Abbaye de Clervaux. (Ces collections ont été – entretemps – remises à leurs propriétaires.)

En examinant brièvement l'activité des différents services de la Bibliothèque Nationale, l'on pourra se faire une idée du développement de la Bibliothèque pendant les 10 dernières années:

### *1) Le Service du Prêt et de la Salle de Lecture:*

Au début de 1945, le nombre des lecteurs inscrits à la Bibliothèque Nationale était de 2050. A l'heure actuelle, nos fichiers contiennent 8704 cartes de lecteurs.

Le nombre des volumes prêtés journalièrement à domicile (à l'exclusion donc des ouvrages consultés à la Salle de lecture) était, en 1945, de 50 à 60. Il varie aujourd'hui entre 170 et 200.

2) *Le Service des Acquisitions:*

De 1939 à 1945, les collections de la Bibliothèque Nationale se sont accrues d'environ 1000 ouvrages par an. Les acquisitions des trois dernières années ont été:

en 1953:	de 2883	ouvrages	(= 3232 volumes)
en 1954:	de 3006	ouvrages	(= 3271 volumes)
en 1955:	de 2412	ouvrages	(= 2563 volumes)

Ces chiffres ne tiennent pas compte des «LUXEMBURGENSIA» (voir sub 6), mais ils comprennent les acquisitions courantes les achats occasionnels de bibliothèques entières, ainsi que les dons faits à la Bibliothèque Nationale soit par des particuliers, soit par des instituts culturels et des organismes gouvernementaux indigènes et étrangers. Signalons, à titre d'exemple, l'achat partiel des bibliothèques Bisdorf, Jacoby, Massarette, Muller, de Muysen, Tresch, Welter, les dons importants de L'American Book Center de Washington, de l'Interallied Book Center de Londres, de la Section Belge de l'Idée Française à l'Etranger, du Canadian Book Center de Montréal, le legs Tony Kellen, la ci-devant USIS-Library etc. A l'heure actuelle, le fonds général de la Bibliothèque Nationale compte environ 386 000 volumes.

3) *Le Service des Catalogues:*

La Bibliothèque Nationale se sert de 5 catalogues, dont 4 sont établis sur fiches:

- a) le catalogue alphabétique d'auteurs qui forme l'inventaire complet de tous les ouvrages qu'elle possède (à l'exclusion des Luxemburgensia);
- b) le catalogue analytique par mots-vedettes (non accessible au public). Il est plus spécialement destiné aux services de recherches et de renseignements (voir sub 7);
- c) le catalogue des journaux et périodiques;
- d) le catalogue des bibliographies et des ouvrages de référence;
- e) le catalogue des dons et des nouvelles acquisitions:

Ce catalogue est publié deux fois l'an en ronéotypie. Les ouvrages y sont classés par matières. Publié chaque fois en quelque 125 exemplaires, il est distribué gracieusement aux membres de la Commission de Surveillance de la Bibliothèque Natio-

nale et de la Commission d'Instruction, aux bibliothèques de nos principales écoles primaires, de nos établissements d'enseignement secondaire, normal et professionnel, aux bibliothèques publiques importantes du pays, aux Chambres Professionnelles, à quelques sociétés savantes indigènes et étrangères, ainsi qu'aux grandes bibliothèques scientifiques de l'étranger.

4) *Le Service du Prêt International* se charge d'emprunter à des bibliothèques de l'étranger les ouvrages, les thèses et les périodiques qui manquent. Ils sont demandés soit sous leur forme originale, soit en reproduction photographique (photocopie ou microfilm). A la suite de la normalisation des relations postales et de la disparition progressive des formalités douanières, ce service s'est développé d'une façon constante. En 1955, 384 ouvrages et articles de revues et 9 manuscrits ont été empruntés à des bibliothèques étrangères. La lecture des microfilms se fait à l'aide d'un appareil spécial que la Bibliothèque Nationale a acquis en 1952.

5) *Le Service de Documentation et d'Echanges internationaux:*

La Bibliothèque Nationale a constitué et tient à jour une abondante documentation sur les organisations et les réalisations internationales (UNO, UNESCO, BENELUX, CECA, O.E.C.E., O.I.T....) qui est alimentée par les publications que ces organisations mettent à notre disposition, la plupart à titre gracieux.

L'établissement périodique de listes de doubles (la 3<sup>e</sup> a été publiée en janvier 1956) a permis d'entrer en relations d'échange avec la plupart des grandes bibliothèques scientifiques de l'Europe. La Bibliothèque Nationale sert en outre d'intermédiaire pour arranger des échanges entre les bibliothèques et les sociétés savantes de l'étranger et les instituts culturels et scientifiques du Grand-Duché, et elle se charge de la distribution des envois à destination de nos sociétés savantes qui lui parviennent e. a. de l'UNESCO et du Centre des Echanges Internationaux près la Bibliothèque Royale de Belgique.

6) *Le Service du Fonds luxembourgeois, créé en 1930.*

Sa mission est double: il doit d'abord collectionner, cataloguer et conserver, ensuite porter à la connaissance du public l'ensemble des publications paraissant au Grand-Duché, traitant du Grand-Duché ou provenant d'auteurs luxembourgeois. La Bibliothèque Nationale ne bénéficie toujours pas du «Dépôt légal» et doit donc, pour se tenir au courant de la production littéraire et scientifique indigène, dépouiller systématiquement les

journaux et les périodiques du pays et de l'étranger, et entretenir des contacts étroits avec nos éditeurs et nos imprimeurs.

Le fonds luxembourgeois comprend actuellement quelque 12 600 ouvrages et brochures et possède ses propres catalogues – qui, d'ailleurs ont été complètement remaniés de 1947 à 1950 -:

un catalogue alphabétique d'auteurs, un catalogue systématique et un catalogue analytique des articles de quelque importance ayant paru dans nos journaux et périodiques.

Le public est informé par la «Bibliographie Luxembourgeoise» que la Bibliothèque Nationale publie annuellement depuis 1945. Imprimée à 600 exemplaires, elle est envoyée, à titre d'échange, à la plupart des bibliothèques scientifiques et des sociétés savantes de l'étranger.

7) *Le Service des recherches et des renseignements bibliographiques:*

A l'aide de ses catalogues et d'un nombre toujours croissant de bibliographies générales et spéciales, ce service aide le lecteur – dans la mesure du possible – dans la recherche:

- a) des ouvrages et d'articles de revues publiés sur un sujet déterminé;
- b) des ouvrages publiés par *un auteur* déterminé;
- c) des nom, date et lieu d'édition;
- d) de l'*auteur* d'un ouvrage dont on ne connaît que le titre;
- e) de la valeur d'ouvrages rares et précieux.

Des renseignements sont demandés surtout par des élèves, des instituteurs, des étudiants en quête de sujets et de documentation pour leurs thèses, par des correspondants et des visiteurs étrangers désireux de s'informer sur notre pays.

Ce service collabore, en outre, a quelques entreprises bibliographiques internationales, telles que le «Répertoire International des Sources Musicales», Paris, la «Bibliographie Internationale du Cinéma», Bruxelles, le «Répertoire International des Services de Microfilm et de Photocopie» de la Fédération Internationale de Documentation, La Haye, l'UNESCO etc.

8) *Le service des manuscrits et des incunables, des ouvrages rares et précieux:*

La Bibliothèque Nationale conserve 386 manuscrits et fragments de manuscrits, et 464 incunables, provenant pour la plu-

part des anciennes bibliothèques monastiques d'Echternach, d'Orval, de Munster, des anciens couvents des Dominicains, des Jésuites et des Recollets à Luxembourg. L'analyse et la description en ont été faites, dans des catalogues spéciaux, par les Prof. N. Van Werweke (1894) et N. Muller (1893)

L'accroissement de ce fonds est forcément très lent, vu la rareté et le prix de ces documents. La seule acquisition de valeur qui a été faite depuis la guerre, est une Vulgate de St. Jérôme, un vrai joyau datant du XI<sup>e</sup> siècle et provenant de l'abbaye d'Echternach. La Bibliothèque Nationale l'a acquis en 1952, grâce à un crédit spécial du Ministère de l'Education Nationale.

L'obligeance de l'Office du Film Scolaire permet de fournir, sur demande, des photocopies ou des microfilms de ces ouvrages précieux.

- 9) *Le service administratif* se charge de tous les travaux et problèmes que pose l'administration de la Bibliothèque Nationale (correspondance, comptabilité, questions du personnel, aménagement des locaux, etc.).

### **Expositions et visites guidées**

Une autre activité de la Bibliothèque Nationale – peut-être la plus spectaculaire – consiste à participer à la plupart des expositions organisées au Grand-Duché et, parfois, à l'étranger. Dans l'intérêt de nos lecteurs nous exposons, toutes les 3 semaines, un choix de nos nouvelles acquisitions dans la vitrine du hall d'entrée. Nous y organisons en outre des expositions spéciales, soit pour commémorer des anniversaires d'hommes de lettres ou de science célèbres, soit pour attirer l'attention sur des grandes manifestations nationales et internationales (Journées des Nations Unies, des Droits de l'Homme, de l'Organisation Mondiale de la Santé...)

La Bibliothèque Nationale a collaboré, entre autres, aux expositions suivantes:

1945 Luxembourg: «Le livre français au Luxembourg»;

1949 Alpbach (Autriche): Salzburger Internationale Hochschulwochen;

Paris: «Déclaration des Droits de l'Homme»;

- 1952 Luxembourg: «Congrès international du Cuir»;  
Grevenmacher: «7<sup>e</sup> Centenaire de la Charte d’Affranchissement»;
- 1953 Aspelt: «7<sup>e</sup> Centenaire de la naissance de Pierre d’Aspelt»;  
Echternach: Consécration et Inauguration de la nouvelle Basilique;
- 1954 Paris: «Le Livre scientifique et le Livre d’art dans les pays de Benelux»;  
Luxembourg: «Louis XIV et le Luxembourg»;  
Luxembourg: «Napoléon et le Département des Forêts»;
- 1955 Luxembourg: Commémoration de la Résistance luxembourgeoise»;  
Wiltz: Exposition sur «Shakespeare»;
- 1956 Luxembourg: «Le Théâtre au Luxembourg».

Enfin la Bibliothèque Nationale organise chaque année plusieurs visites guidées pour des groupes d’élèves de nos établissements d’enseignement secondaire, des Cours Supérieurs, du Grand Séminaire [sic] et, pendant la saison touristique, pour les membres des Ligues des Auberges de Jeunesse et pour des visiteurs étrangers.